

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article222>



Le moulin de Roudoushir

- Histoire et patrimoine
 - Patrimoine
 - Les moulins
 -



Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2018

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

Le moulin de Roudoushir

Le moulin sur le Quillimadec, entre Kernouës et Plouider, se trouve dans un ensemble historique composé d'une motte castrale, puis d'un manoir.

La motte castrale de Roudoushir, entourée d'une douve large d'environ 8 mètres et profonde de 3 mètres, mise en eau grâce au Quillimadec qui coule à proximité, contrôle le passage de la rivière par un gué. Elle fait partie du système de protection autour de Lesneven, notamment sur les rives de La Flèche et du Quillimadec.

Jusqu'au XIII^e ou XIV^e siècle, elle est surmontée d'une tour et sert de résidence au seigneur local. Puis elle devient obsolète et un château (manoir) est construit à quelques centaines de mètres en haut de la colline.

Quelques-uns des éléments de construction de ce manoir du XV^e siècle, comme des fenêtres à meneaux, sont réemployés dans des bâtiments de ferme des village voisins.

Lors d'un partage en novembre 1606 entre Alain et Guillaume du Poulpry, ce dernier reçoit le domaine de Lavengat, en Guissény, propriété anciennement de la famille Marc'hec du Roudoushir, mais possédée par les Poulpry dès le XV^e siècle.

Les Marc'hec, qui se qualifiaient de « *chevaliers d'honneur, l'étant de race et de noms* » ont laissé un souvenir assez mauvais dans la tradition populaire : « Marc'hec, tud gentil volaj, tud gentil dirollet ». Ils passaient pour de hardis maraudeurs, pillards, plutôt que victimes.

Une généalogie qui fut écrite lorsque la fille de Jean Marc'hec vivait encore et qui fut conservée dans les archives de ses descendants, en fait des juveigneurs de la maison de Chasteauhir, ou Roudoushir, seigneurs de Guicquelleau, par le mariage de l'un d'eux au XIII^e siècle avec l'héritière de la très vieille famille de ce nom qui avait compté parmi ses membres Saint Queleau, encore appelé saint Vellé ou Ellé. Ils possédaient aussi Penhoet, La Motte, Lavengat, « toutes maisons seigneuriales, et les premières, et fondatrices de leurs paroisses » : du Folgoët en particulier, où leurs armes furent remplacées par celles d'Olivier du Chastel. Toutes les terres de cette dernière paroisse tenaient en proche fief de leur seigneurie de Guicquelleau et leurs rabines allaient du Folgoët à Penmarc'h. Dans leur vaste demeure, se trouvait une prison forte, une étuve et des bains.

Le moulin de Roudoushir

Ils s'allièrent aux Kervelegan, Coëtivy, Kergournadec'h ; cousinaient avec les du Chastel et les Penhoët et n'auraient pas eu besoin de chercher bien loin pour trouver leur parenté avec les Rohan.

Jean Marc'hec, chevalier, capitaine de Lesneven et de la côte de Léon, porte-enseigne du gouverneur de Bretagne, possédait 6.000 livres de rentes, belle somme à cette époque. *« On l'appelait ordinairement le chevalier blanc à raison qu'il portait ses armes blanches ; il avait un cheval appelé Mourmoulin, le plus belliqueux et furieux qu'on estimait en tout le Duché, sur lequel étant monté, seul, il battit le seigneur de Kermaon, accompagné de trente gentilshommes qui tous prirent la fuite et qui tous envieux de la valeur du dit lan Marec, l'étaient venu chercher en délibération de le mettre à mort, il était doué de telle force et agilité que tout armé, il se mettait à cheval sans mettre pied à l'étrier ».*

« Ce lan fut le dernier seigneur de Guicquelleau, du nom de Marec, il mourut environ l'an trentième de son âge, en environ l'an 1526, par la trahison de ses propres parents et amis en lesquels il espérait le plus. L'occasion de sa mort fut le malheur d'entre lui et le seigneur de Penmarc'h ».

[de Bathélémy Pocquet, Histoire de Bretagne]

Le moulin féodal, dépendant de la seigneurie de Roudoushir, est construit sur le Quillimadec, au pied de la motte castrale.

[>](http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/img_7492.jpg "JPEG - 242.4 ko")

Le bâtiment d'origine, en équerre, a subi de nombreuses modifications aux XVIII^e et XIX^e siècles.

[>](http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/plan-6.jpg "JPEG - 61.6 ko")

Un aveu de 1681 énumérant les biens du fief de la **vicomté de Coatmenach** en Plouider présente les

"Despandances dudit moulin du Roudoushir" :

"Un parc terre chaude nommé « le parc menez » donnant d'un costé au grand chemin dudit pont aux cochons et joignant ledit « parc ar Castel » contenant un journal et demy de terre.

Au costé dudit « parc menez », un fennier nommé « le fouennec bochrus », d'un bout sur ledit pont aux cochons, du soleil levant à l'estang dudit moulin.

En la paroisse de Kernouez, un pré nommé « fouennec an bochrus » contenant deux journaux de faucheur ayant ses fossés tout à l'entour, cernés de l'estang dudit moulin, la franchise ditte pont ar moch et le chemin menant dudit pont ar moch au moulin de Roudoux hir,

Plus deux parcs s'entrejoingans nommés « parcou an atil », contenant un journal et trois quarts ayans leurs droitz de fos et fosséz,

Plus illecques prés vers le levant un parc nommé « par an vennec » en partie terre chaude et autre partie terre froide, cerné de la franchise dudit pontarmoch ver le midy, contenant un tiers journal,

Item un pré et estendue de terre froide cerné de ses fossés à l'entour, cerné des terres des héritiers Jan Cabon Kerider et la franchise ditte Pratmeur, contenant un journal,

Plus deux parcs nouvellement séparés en deux nommés « parcou an vannier », plus autre parc nommé « parc ar Reun » cerné des terres du seigneur de Keraméal, des héritiers de Goulven Le Roux et sur la rabine qui conduite du mannoir dudit Roudouxhir au lieu du Reun, ayans leurs fossés en leurs endroits, contenans quatre journaux."

Les meuniers

[>](http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/moulin01-2.jpg "JPEG - 178.1 ko")



- ▶ Yves HELOU, décédé le 7 janvier 1686 au moulin
 - ▶ Couple Guillaume HELOU et Jeanne SOUTRE
 - . Guillaume HELOU, décédé le 8 mai 1711 au moulin, à l'âge de 70 ans.
-

- ▶ Couple Julien ROUDAUT et Renée HELOU
 - . Julien ROUDAUT, décédé le 1er février 1725 au moulin, fils de Tanguy Roudaut et Jeanne Le Guillenec
 - . Renée Héloü, décédée le 27 avril 1721 à l'âge de 35 ans, fille de Guillaume Héloü et Jeanne Pengam
 - . mariés le 8 juillet 1704 à Plouider
-

- ▶ Couple Didier ROUDAUT et Françoise CALVEZ
 - . Didier ROUDAUT, décédé le 20 mars 1762 au moulin, à l'âge de 55 ans, fils de Julien Roudaut et Renée Héloü.
 - . Françoise CALVEZ, décédée le 7 juin 1729 au moulin, à l'âge de 25 ans, fille de Jean Calvez et Louise Kerleroux
-
-

- ▶ Couple Didier ROUDAUT et Corentine TANGUY
 - . Une fille Marguerite, décédée le 21 octobre 1736 au moulin, à l'âge de 2 ans
 - . un fils Sébastien, décédé le 18 juillet 1738 au moulin, à l'âge de 6 ans
 - . un fils Jean, décédé le 12 septembre 1739 au moulin, à l'âge de 3 ans
-

- ▶ Couple François LE GALL et Marie Anne LAMOUR
 - . François LE GALL, originaire de Kernilis, décédé le 11 juin 1767 au moulin, à l'âge de 55 ans, fils de Guillaume Le Gall et Jeanne Le Guen. Il était veuf de Anne ROUDAUT, fille de Julien Roudaut et Renée Héloü (mariage le 12 octobre 1733 à Kernouës) et de Anne SIMON (mariage le 20 août 1737 à Languengar).
 - . Marie LAMOUR, veuve de Yves SOUN
 - . mariés le 16 octobre 1753 à Plabennec
-
-

- ▶ Couple Yves ROUDAUT et Marie Anne MONOT
- . Inventaire après décès les 28, 29 et 30 juillet 1774 : Yves Roudaut, époux de Anne Marie Monot, fermier-meunier, demeurant au moulin du Roudoushir ; Fortune estimée = 2.464 Livres 10 sols - Dettes = 1.033 Livres.
- . Lors de l'inventaire des biens du défunt Yves Roudaut, qui a eu lieu les 28 et 30 juin, puis les 1er et 2 juillet 1774, les greffiers découvrent, parmi ses papiers , « une grosse en velin de procès verbal d'état et contrat de féage au bas à l'usement de Tréguier du moulin de Roudoushir et dépendances consanti par le sieur abbé de Kermenguy (...) faisant et agissant pour haute et puissante Dame Louise Renée du Louet (...) », daté du 8 mars 1749 (I 96).
- . Yves ROUDAUT, fils de Didier Roudaut et Corentine Tanguy
- . Marie Anne MONOT, décédée le 14 septembre 1771 au moulin, à l'âge de 40 ans, fille de Sébastien Monot et

Jeanne Simon

. mariés le 7 février 1753 à Plouider

► Couple François PIRIOU et Jeanne ROUDAUT

. François PIRIOU, né le 16 décembre 1731 à Plabennec et décédé le 20 octobre 1803 au moulin de Roudousir, fils de Pierre Piriou et Françoise Le Saint, veuf de Honorée FAVE (mariage le 19 juillet 1758 à Plouider, elle-même veuve de Jean Le Vézo).

. Jeanne ROUDAUT, décédée le 10 janvier 1787 à Roudousir, à l'âge de 31 ans, fille de Yves Roudaut et Marie Anne Monot

. mariés le 3 août 1774 à Plouider

. un fils Louis, décédé le 9 avril 1780 au moulin, à l'âge de 2 ans

. une fille Marie Anne, décédée le 7 juillet 1782 à l'âge de 8 mois.

► Couple Pierre TANGUY et Françoise PIRIOU

. Pierre TANGUY, né le 25 octobre 1786 à Plouider et décédé le 1er avril 1850 au moulin de Roudousir, fils de Jean Marie Tanguy et Anne Marie Richard

. Françoise PIRIOU, née le 11 avril 1780 à Plouider et décédée le 11 avril 1840 au moulin de Roudousir, fille de François Piriou et Jeanne Roudaut.

. mariés le 20 octobre 1809 à Plouider

. un enfant anonyme, décédé le 6 mai 1820 au moulin

. un fils Jean Marie, décédé le 12 août 1822 au moulin, à l'âge de 5 ans

Les noms du couple Pierre TANGUY et Françoise PIRIOU sont gravés au-dessus de la porte avec la date de 1810.

► Couple Sébastien TANGUY et Anne ROUDAUT

. Sébastien TANGUY, décédé le 23 novembre 1873 au bourg de Plouider, à l'âge de 63 ans, fils de Pierre Tanguy et Françoise Piriou.

. Anne ROUDAUT, décédée le 2 mai 1860 au moulin de Roudoushir, à l'âge de 54 ans, fille de Yves Roudaut et Anne Louise Le Jeune.

. mariés le 10 juillet 1832 à Plouider

. une fille Marie Anne, décédée le 21 février 1843 à 15 mois

Vente du moulin :

Vente par licitation judiciaire,

par suite d'acceptation bénéficiaire, sur baisse de mise à prix, en l'étude et par le ministère de Me Le Corre, notaire à Lesneven, successeur de Me Le Saout, le samedi 19 septembre 1891, midi,

Désignation des Immeubles à vendre :

Troisième lot : en Plouider, et par extension en Kernouès, la ferme et le moulin de Roudoux-Hir, comprenant maison d'habitation et dépendances avec terres de différentes natures.

Mise à prix : vingt-cinq mille francs, ci.... 25.000 fr.

Une affaire judiciaire au début du XXème siècle (La Dépêche de Brest et de l'Ouest)

Tribunal correctionnel de Brest : audience du 27 novembre 1908

La recherche de la paternité. - Mlle F..., mère de deux jeunes enfants, qui l'accompagnent à l'audience, se plaint d'avoir été brutalement frappée par son ancien patron, Louis B..., 51 ans, meunier à Roudous-Hir, en Plouider.

► *B..., dit-elle, m'a séduite et ces deux enfants lui appartiennent ; il m'a mise à la porte de chez lui avant que le dernier ne vienne au monde.*

La plaignante, qui ne parle que le breton, ajoute que B... lui a donné un coup de tamis sur la tête et deux coups de pied dans les jambes.

Le prévenu reconnaît les violences qui lui sont reprochées, mais dit, pour sa défense, que Mlle F... le poursuit dans toutes les foires et marchés. En un mot, qu'elle veut le faire chanter. Il nie avoir eu des relations avec sa domestique et accuse celle-ci d'avoir fréquenté plusieurs jeunes gens.

Mlle F... fait alors remettre au président deux lettres dans lesquelles B... la prie de retourner chez lui et lui promet le mariage.

► Ces lettres n'ont pas été écrites par moi, réplique B...

Sur le conseil de son avocat, le prévenu donne un spécimen de son écriture au tribunal.

Après plaidoirie de Me Feillard, B..., qui n'est et ne peut être poursuivi que pour coups et blessures, est condamné à 60 francs d'amende. Le tribunal, se rangeant à l'avis de M. Sauty, ministère public, engage, toutefois, Mlle F... à faire une demande à l'assistance judiciaire pour qu'elle puisse poursuivre civilement B..., qui, s'il est prouvé qu'il est réellement le père des deux enfants, devra, dans une certaine mesure, subvenir aux besoins de ces derniers.

► En 1944, les Américains installent une blanchisserie en bordure du Quillimadec à Roudoushir, sur la route de Lesneven à Brignogan.